



DASSAULT  
AVIATION

S'ENGAGER POUR  
CHACUN  
AGIR POUR TOUS

5 Juillet 2022

## CSE Central du 5 Juillet 2022

Monsieur Le Président,

N'en déplaise à certaines Organisations Syndicales la CFDT souhaite, une nouvelle fois, vous alerter sur l'évolution de l'inflation (5,8% sur un an) et son impact sur les salariés.

**Avec une inflation de 2,8% en 2021 et qui atteindra probablement 7% fin 2022, la politique salariale, malgré le dernier conflit social, n'est pas à la hauteur.**

L'inflation pèse fortement sur le pouvoir d'achat des salariés et de façon très hétérogène selon le niveau de vie, l'âge, la catégorie sociale professionnelle ou le lieu de résidence.

En février, lors de nos échanges sur l'organisation des négociations collectives, la CFDT avait voulu mettre en œuvre votre idée, émise lors du conflit, d'un mécanisme permettant de suivre, sur la base d'un indicateur partagé, l'évolution de l'inflation et sa compensation dans l'entreprise.

Cela aurait notamment permis d'évacuer ce sujet des NAO salaire. Hélas, votre DRH n'avait pas voulu en entendre parler.

**Pourtant, les mêmes causes provoquant les mêmes effets, nous pensons que c'est une grave erreur.**

En effet, avec d'un côté une santé financière qui permet le doublement des dividendes, et l'augmentation d'actions de performance à votre endroit.

Et de l'autre, une inflation qui ne sera pas compensée, ou trop tardivement pour une partie des salariés (Cadres notamment). Le climat va inmanquablement se tendre dans l'entreprise...

**C'est pourquoi, dès à présent, la CFDT vous demande de faire un geste pour tous ces salariés dont le salaire n'a pas encore progressé en 2022.**

L'inflation vient également mettre à rude épreuve les nerfs, parfois déjà bien éprouvés, de nombreux salariés.



Rejoignez-nous →  
Adhérez à la CFDT !!



L'intensification du travail, lié aux difficultés de recrutements. Les réorganisations successives, sans réelle concertation des opérationnels (SAP WWSD). Les décisions autoritaires quant aux transferts de productions, ... Tous ces sujets professionnels viennent s'ajouter à un environnement extérieur pesant, générant de fait, des **Risques PsychoSociaux** plus ou moins bien identifiés.

S'agissant des RPS. Vous n'êtes pas sans savoir que l'usine d'Argenteuil est formellement « mise en demeure » de revoir complètement sa méthodologie en matière d'évaluation individuelle des **Risques PsychoSociaux** sous 6 mois.

La CFDT avait pourtant prévenu que la méthode d'évaluation des RPS par personnes interposées montrait de très sérieuses lacunes.

**Aujourd'hui, contraint par l'inspection du travail sur Argenteuil, envisagez-vous de refaire une évaluation complète des RPS, au plus près des salariés, dans tous les établissements ?**

Enfin M. Le Président, nous aimerions vous entendre sur le projet de révision de la LPM et le texte législatif sur lequel plancherait la **Direction Générale de l'Armement (DGA)**.

D'après les médias, celui-ci permettrait de « réquisitionner » certaines entreprises afin, au moins temporairement, qu'elles orientent leurs capacités de production civiles à des fins militaires.

**Qu'en savez-vous et quels pourraient être les impacts pour notre société ?**